Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 77 (1948)

Heft: 2-3

Rubrik: Réunion de Messieurs les inspecteurs scolaires du canton, à l'École normale de Fribourg : 21 janvier 1948

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

devant lui comme il pourra sur une feuille de papier clair. Ensemble, il faudra étudier la forme, la couleur, les ombres surtout, car elles joueront un très grand rôle dans le dessin. Comme aux dernières leçons, on emploiera directement les crayons de couleur.

Lorsque le dessin des fruits entiers sera terminé, il faudra ouvrir les noix et casser les noisettes, dessiner l'intérieur et aussi les débris des coquilles.

Il faudra exposer ces dessins : qui sait... un écureuil viendra peut-être rêver à la fenêtre de la classe... *Rina Rio.*

Réunion de Messieurs les inspecteurs scolaires du canton, à l'Ecole Normale de Fribourg

21 janvier 1948

Suivant la tradition établie depuis 1943 par M. le conseiller d'Etat Joseph Piller, directeur de l'Instruction publique, la conférence de MM. les inspecteurs scolaires du canton a eu lieu, à l'Ecole normale de Fribourg, à la fin du mois de janvier.

Elle fut présidée par M. le conseiller d'Etat Jules Bovet, directeur de l'Instruction publique, en la présence de M. F. Barbey, chef de service, de Mlle J. Plancherel, chef de service de l'enseignement ménager, de MM. les inspecteurs scolaires et de Mlles les inspectrices des écoles ménagères et de l'enseignement des travaux manuels.

Ce fut d'abord l'occasion pour M. le directeur de l'Instruction publique de saluer la participation à cette assemblée de M. l'abbé Dr Jean Scherwey, le nouvel inspecteur des écoles de la Singine.

Les questions les plus importantes à discuter étaient les suivantes :

Le statut des écoles ménagères.

La visite sanitaire des écoles.

Le régime des cours complémentaires agricoles.

L'enseignement de la langue française selon la méthode de M. le professeur R. Loup.

Toutes les discussions furent très franches et empreintes de cordialité.

Au cours de la journée, M. G. Macheret parla de l'instruction volontaire préparatoire, et M. le Dr Büchi, conservateur du Musée des sciences naturelles, nous entretint de la nouvelle carte scolaire du canton de Fribourg, qu'il y a lieu d'établir prochainement. Un comité de rédaction de la nouvelle carte a été alors choisi. Il comprend, outre M. le Dr Büchi, un représentant de la Direction de l'Instruction publique et du Dépôt du matériel scolaire, un représentant de la conférence des inspecteurs scolaires, un représentant de la Société de développement de Fribourg, un représentant de la Société fribourgeoise d'éducation et, sur la proposition de MM. les inspecteurs, un représentant de l'Association du Corps enseignant.